EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JANVIER 2017

Le Conseil Municipal de la commune de NONTRON, s'est réuni en session ordinaire le 30 janvier 2017 à 18h30, selon la convocation en date du 25 janvier 2017 sous la présidence de Monsieur Pascal BOURDEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23 - Nombre de votants : 20

ETAIENT PRESENTS (13): BOURDEAU Pascal - LALANNE Jean - DELAGE Christiane - LAGORCE Jacques - LABROUSSE DESCOUT Pascal - CARABIN Erwan - JARRETON Rémy - VANDENBOSCH Sylvie - FAYOLLE Nathalie - HERMAN Nadine - POINET Alain - LAGARDE Béatrice - DUTHEIL Thierry

ABSENTS EXCUSES ayant donné procuration (7): DESPOUYS Myriam (à LAGORCE Jacques) - LASTERE Gérard (à CARABIN Erwan) - MARTINS CARDOSO Filipe (à LALANNE Jean) – DENNERY Agnès (à Pascal LABROUSSE-DESCOUT) - HOUMEAU Sylvie (à Christiane DELAGE) - - BLANCHON Thomas (à Pascal BOURDEAU) - GOURDEAU Jean Michel (à POINET Alain) -

ABSENT (3): HUGUET Annie - DUMONT Christelle - BOURINET Olivier

Mr CARABIN Erwan a été désigné en qualité de Secrétaire de séance.

N°DEL 2017/4.1/003- Modification du tableau des effectifs de la collectivité :

Considérant qu'il est opportun de modifier le tableau des effectifs de la commune, à compter du 1^{er} Mars 2017 aux motifs que :

- -un agent rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet a été lauréat du concours interne d'attaché territorial et exerce des missions correspondant à ce grade ;
- -un agent de maîtrise à temps complet a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} février 2017 ;
- -une ingénieure territoriale à temps complet a obtenu une mutation vers une autre collectivité territoriale depuis juin 2016 et n'est pas remplacée ;

Considérant qu'il convient de procéder à la création d'un poste d'attaché territorial à temps complet et à la suppression d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet, ainsi que d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet et d'un poste d'ingénieur territorial à temps complet;

Considérant que le Comité Technique autonome de la collectivité a été saisi pour avis préalable de ces propositions de modification de tableau des effectifs pour ce qui le concerne :

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- →APPROUVE la création d'un poste d'attaché territorial à temps complet, et la suppression d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe, à temps complet, d'un poste d'ingénieur territorial à temps complet, d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet, à valoir au 1^{er} mars 2017.
- → MODIFIE en conséquence le tableau des effectifs de la collectivité au 1er Mars 2017 ;
- ⇒S'ENGAGER à inscrire au budget prévisionnel pour 2017 les crédits correspondants.

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en sous-préfecture de Nontron le et de sa publication le Le Maire, Pascal BOURDEAU Fait à NONTRON, le 3 février 2017 Le Maire.



Pascal BOURDEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 JANVIER 2017

Le Conseil Municipal de la commune de NONTRON, s'est réuni en session ordinaire le 30 janvier 2017 à 18h30, selon la convocation en date du 25 janvier 2017 sous la présidence de Monsieur Pascal BOURDEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23 - Nombre de votants : 20

ETAIENT PRESENTS (13): BOURDEAU Pascal - LALANNE Jean - DELAGE Christiane - LAGORCE Jacques - LABROUSSE DESCOUT Pascal - CARABIN Erwan - JARRETON Rémy - VANDENBOSCH Sylvie - FAYOLLE Nathalie- HERMAN Nadine -- POINET Alain - LAGARDE Béatrice - DUTHEIL Thierry

ABSENTS EXCUSES ayant donné procuration (7): DESPOUYS Myriam (à LAGORCE Jacques) - LASTERE Gérard (à CARABIN Erwan) - MARTINS CARDOSO Filipe (à LALANNE Jean) - DENNERY Agnès (à Pascal LABROUSSE-DESCOUT) - HOUMEAU Svivie (à Christiane DELAGE) - - BLANCHON Thomas (à Pascal BOURDEAU) - GOURDEAU Jean Michel (à POINET Alain) -

ABSENT (3): HUGUET Annie - DUMONT Christelle - BOURINET Olivier

Mr CARABIN Erwan a été désigné en qualité de Secrétaire de séance.

N°DEL 2017/3.6/003- convention de servitude applicable aux ouvrages de distribution publique de gaz

Considérant que dans le cadre des travaux de construction des logements individuels de Dordogne Habitat au Champ de Foire, GRDF doit procéder à la modification du raccordement de son réseau de gaz naturel pour l'alimentation en énergie de ce nouveau site ;

Considérant qu'à cette fin une étude notariale a été chargée par GRDF d'établir une convention de servitude portant sur la parcelle communale BI n°246 d'une contenance de 4 045 m2 donnant rue Edouard Herriot;

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- → APPROUVE la convention de servitude applicable aux ouvrages de distribution publique de gaz portant sur la parcelle cadastrée BI n°246 appartenant à la Commune de NONTRON ;
- → AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et à la réitérer :
- → AUTORISE Monsieur el Maire a signer tout autre document se rapportant à cette affaire.

Fait à NONTRON, le 3 février 2017 Le Maire.



Pascal BOURDEAU

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en sous-préfecture de Nontron le et de sa publication le Le Maire. Pascal BOURDEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JANVIER 2017

Le Conseil Municipal de la commune de NONTRON, s'est réuni en session ordinaire le 30 janvier 2017 à 18h30, selon la convocation en date du 25 janvier 2017 sous la présidence de Monsieur Pascal BOURDEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23 - Nombre de votants : 20

ETAIENT PRESENTS (13): BOURDEAU Pascal - LALANNE Jean - DELAGE Christiane - LAGORCE Jacques - LABROUSSE DESCOUT Pascal - CARABIN Erwan –JARRETON Rémy - VANDENBOSCH Sylvie – FAYOLLE Nathalie– HERMAN Nadine — POINET Alain - LAGARDE Béatrice - DUTHEIL Thierry

ABSENTS EXCUSES ayant donné procuration (7): DESPOUYS Myriam (à LAGORCE Jacques) - LASTERE Gérard (à CARABIN Erwan) - MARTINS CARDOSO Filipe (à LALANNE Jean) - DENNERY Agnès (à Pascal LABROUSSE-DESCOUT) - HOUMEAU Sylvie (à Christiane DELAGE) - - BLANCHON Thomas (à Pascal BOURDEAU) - GOURDEAU Jean Michel (à POINET Alain) -

ABSENT (3): HUGUET Annie - DUMONT Christelle - BOURINET Olivier

Mr CARABIN Erwan a été désigné en qualité de Secrétaire de séance.

N°DEL 2017/9.1/005- convention relative au service fourrière de la Sauvegarde et **Protection des Animaux**

Considérant que par convention annuelle la Commune bénéficie du service de fourrière de l'association Sauvegarde et Protection des Animaux dont les structures sont à Bergerac ;

Considérant qu'afin de continuer à faire appel à cet organisme pour y placer des animaux en errance, et dans la mesure où la Commune ne dispose pas des movens correspondants nécessaires, il convient de renouveler la dite convention pour l'année 2017 ;

Considérant que la convention est assortie d'une demande de contribution financière de 0,65 euros par habitant ;

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- → APPROUVE la convention avec la Sauvegarde et Protection des Animaux permettant de bénéficier du service fourrière pour l'année 2017 ;
- → AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et tout auter document v afférent ;
- ⇒S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au paiement de la cotisation dûe au budget de la Commune pour 2017 sur la base de 3 151 habitants correspondant à la population municipale au 1er janvier 2017.

Fait à NONTRON, le 3 février 2017 Le Maire.

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en sous-préfecture de Nontron le et de sa publication le Le Maire Pascal BOURDEAU



Pascal BOURDEAU